



ASSOCIATION POUR LA PRÉSERVATION DES PATRIMOINES
AGRICOLIS ET PAYSAGERS DE LA VALLÉE D'YTRAC

COMMUNIQUÉ

LE 6 JUIN 2023

NOTRE MAISON BRÛLE... ET LE PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DU CANTAL REGARDE AILLEURS.

Le réchauffement climatique n'est plus une hypothèse.

La canicule de 2022, les sécheresses successives, la baisse des nappes phréatiques... ne sont plus des phénomènes isolés ou occasionnels.

Le rôle des prairies dans la protection de la biodiversité, la responsabilité de l'artificialisation des terres et en particulier de la bitumisation dans le réchauffement climatique, l'importance stratégique de la maîtrise des terres agricoles sont devenues autant d'évidences. La France a d'ailleurs mis en place un calendrier prévoyant la fin de l'artificialisation des terres et dès 2023 les Pays-Bas viennent d'interdire la construction de toute nouvelle route.

Et pourtant le Président du Département du Cantal continue à promouvoir un projet de route de contournement d'Aurillac, projet d'un autre temps, sans fondement et totalement destructeur. Tous les arguments contre ce projet délétère, qui font de cette route d'une inutilité abyssale une folie économique et écologique sont présentés sur le site de notre association www.appy-cantal.com

Pour tenter de justifier ce projet, imaginé il y a près de 20 ans, Bruno Faure l'a d'abord présenté comme une contribution essentielle au désenclavement d'Aurillac... S'agissant de contourner une ville qui a perdu plusieurs milliers d'habitants en 10 ans par un axe de circulation imaginaire Est-Ouest, dans un département qui en a perdu plus de 20 000, la faiblesse de cet argument était telle qu'il n'est plus du tout évoqué.

Le département a également fait état de prévisions de circulation réalisées il y a une quinzaine d'années tout aussi fantaisistes et qui ne sont plus désormais mises en avant.

Enfin la seule réponse du Président du Département reste donc qu'il s'agirait d'un projet très ancien, ce qui le rendrait incontestable (cf [interview France 3 Auvergne](https://www.youtube.com/watch?v=XGaDe6fSQ3A) <https://www.youtube.com/watch?v=XGaDe6fSQ3A>). Ce raisonnement étonnant consistant à justifier un projet par le seul fait qu'il ait été un jour envisagé est évidemment parfaitement vide de sens !



ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DES PATRIMOINES
AGRICILES ET PAYSAGERS DE LA VALLEE D'YTRAC

Il s'agit donc d'un projet en rupture complète avec toutes les orientations publiques en faveur de la protection de l'environnement, des terres agricoles, de la nature et des paysages ou de la lutte contre le réchauffement climatique.

Le même Bruno Faure, en pleine incohérence, le reconnaît d'ailleurs en déclarant sans sourciller au Point qui sacrait **le Cantal comme le département le moins pollué de France** : « *Le Cantal, ce sont de vastes pâturages, des montagnes, peu de population, une activité industrielle à la marge, une agriculture respectueuse de l'environnement. Ce n'est pas une caricature. C'est une image qui colle à la réalité. Aujourd'hui, la société a un œil bienveillant sur les problématiques environnementales. Ce sont des critères qui comptent de plus en plus dans le choix de vie des Français.* »

https://www.appy-cantal.com/files/ugd/a7f39f_6bb17ea18e4245fa92d55d373b47be1a.pdf

Le combat de notre association APPY n'a pas encore été médiatisé même s'il a déjà reçu le soutien d'acteurs de la défense de l'environnement tels que Stéphane Bern ou le fondateur de Natures et Découvertes ou encore d'artistes ou d'écrivains comme Serge Joncour (Prix Femina 2020).

Même si cette bataille n'est pas nationale, nous sommes convaincus que **la transition écologique passera davantage par l'addition de décisions et de choix à l'échelle locale que par des contraintes nationales** forcément lourdes, lentes et peu adaptées à chaque cas particulier.

Bien que le financement de ce projet soit également assuré par la Région, la Chambre Régionale des Comptes Auvergne-Rhône Alpes vient, s'il en était nécessaire, de confirmer que le Cantal était en tête des départements les plus endettés. Dans son rapport d'octobre 2022, souligne en effet pour le Cantal "un niveau de dette par habitant le plus élevé de sa strate" et "**Un endettement réel aggravé par le recours au partenariat public-privé (PPP) pour la réalisation de tronçons de routes départementales**".

L'APPY soulignait déjà **l'absurdité économique d'un projet de route inutile et destructeur** ; ce dernier rapport semble en outre pointer une gestion budgétaire calamiteuse et enjoint le Département à "corriger ses carences de gestion budgétaire et comptable". Le Cantal n'a donc clairement pas les moyens de s'offrir une route inutile, dont l'entretien à venir viendrait de plus s'ajouter aux dépenses futures, outre sa contribution à la dégradation de l'environnement et au réchauffement climatique...

Confirmant cette analyse et cette gestion à courte vue malgré les oppositions locales, les services du département continuent imperturbablement à poursuivre leurs études (trafic, environnement, carottages, sondages, mesures de bruit...) et donc à engager des dépenses encore parfaitement inutiles. Les événements climatiques récents et la situation financière du département justifient amplement que **la Région renonce à apporter son soutien à ce projet et que les services de l'Etat se penchent sérieusement sur son utilité.**

« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs » rappelait donc Jacques Chirac en 2002. Puisse le Président du département s'en souvenir et ne pas devenir le bétonneur du Pays Vert...

**POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR NOTRE ASSOCIATION, NOTRE SITE WEB : WWW.APPY-CANTAL.COM
CONTACT : appycantal@gmail.com**